

PACK CREATION DE CLUBS

Saison 2025/2026

Pour créer le club :

- Recherche de bénévoles pour constituer un comité directeur :
 - ✓ Par voie de presse (journaux locaux)
 - ✓ Flyers/affiches
 - ✓ En interne (appel aux licenciés)
 - ✓ Animations possibles
- Aide aux démarches administratives :
 - ✓ Organisation d'une assemblée Générale constitutive et rédaction des statuts de l'association ;
 - ✓ Déclaration en préfecture, ouverture d'un compte bancaire, demande de n° SIRET, numéro d'agrément sport, etc...
 - ✓ Conseils techniques sur les tracés des courts.

Lorsque le club est créé : pack « nouveau club » :

- ✓ Aide comptable et administrative et **programme d'accompagnement des nouveaux dirigeants.**
- ✓ Possibilité de prêter du matériel (raquettes, filets) ;
- ✓ 1^{ère} inscription d'une équipe en interclubs départemental gratuite ;
- ✓ **3 séances d'entraînement gratuites avec un cadre technique du COGIBAD ;**
- ✓ **Affiliation gratuite les deux premières années ;**
- ✓ 1^{ère} année :
 - Subvention de 250 € du comité à l'affiliation ;
 - Aide financière de 50% de la part comité 33 sur la licence fédérale la première saison (Soit 5,22€/licencié)
- ✓ 2^{ème} année :
 - Subvention de 125 € en début de 2^{ème} saison ;

D'une manière générale, le comité met tous les moyens dont il dispose (en terme humain et matériel) pour soutenir le club jusqu'à l'autonomie.

Contact : Vincent Ellias, cadre technique du COGIBAD, vincent.ellias@cogibad.org
06 71 21 27 03